



PROCÈS-VERBAL N° 9

Réunion du 27/09/2019

Présents : Roselyne LAULAGNET, Thomas FUSTIER, , Philippe AUBERT , Sébastien DESCHAMPS, Philippe AUBERT, Flavie CHANAS, Robert ASTIER

ENTENTES

Responsable :

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Ententes autorisées

Les demandes d'ententes doivent être faites avant le début de championnat
Le premier nommé gère l'entente

U 15 :

SAINT MONTAN , SAINT JUST SAINT MARCEL, CHATEAUNEUF DU RHONE

TOURNOIS

Responsable :

Robert ASTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 ET U 7

Responsables :

Thomas FUSTIER / Sébastien DESCHAMPS

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Les poules définitives sont disponibles sur le site vendredi après les 3 réunions plénières du foot d'animation.

Les coordinateurs doivent envoyer la fiche planning le plus rapidement possible

- Plateau U 9 : samedi 05/10/19
- Plateau U 7 : samedi 12/10/19

Rappel règlement

Ballon taille 3, effectif 4 contre 4 en U 7, 5 contre 5 en U 9

Coups francs : tous directs

Touches : au pied : le joueur remet le ballon en jeu soit par une passe **au sol**, soit en entrant sur le terrain en conduite de balle (adversaires à 4 m)

Pas de hors jeu

Surface de réparation : largeur tout le terrain , profondeur 8 m

Coup de pied de but : dans la zone des 8 m

Coup de pied de réparation à 6 m pour les U 7, 8 m pour les U 9

Relance du gardien : à la main ou au pied sur ballon au sol

Dégagement de volée ou de demi – volée interdit

Relance protégée : dans la zone des 8 m

Tacles interdits en U 7, autorisés en U 9

Arbitrage par un éducateur du bord du terrain

Temps de jeu : 40 mn pour les U 7, 50 mn pour les U 9

Attention : Tous les joueurs doivent être licenciés

Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courriers reçus : FC TRICASTIN, US VAL D'AY, FC CHABEUIL, FC SALAISE, OL RUOMS, RC SAVASSE, SC BOURG ST ANDEOL.

Lieux des rencontres :

Le club ACE FC jouera ses plateaux U11 sur les installations de EURRE.

Les clubs des poules Promotion C, Espoirs H et Bourgeons J sont priés d'en prendre note.

Lois du Jeu :

Les nouvelles règles d'arbitrage ne s'appliquent pas au football réduit. Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

Feuilles de plateau:

Les feuilles de plateau à utiliser sont en ligne en rubrique : Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

Equipes Féminines spécifiques :

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

-FC EYRIEUX EMBROYE,

-FC 540,

-FC VALENCE,

-OLYMPIQUE VALENCE,

-US MONTMEYRAN.

-AS CORNAS.

Calendrier :

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.
Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Espoirs : Poules G, I et J.
- Bourgeons : Poules A, C, F, I, M et N.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Espoirs :

Poule F : HOSTUN FC 2 remplace HOSTUN FC 1.

Poule G : HOSTUN FC 1 remplace FC CHABEUIL 2.

Poule I : Exempt 90 remplace FC 540 1.

Poule J : PIERRELATTE 5 remplace BG ST ANDEOL 2 ; Exempt 88 remplace FC TRICASTIN 2.

Bourgeons :

Poule A : FC SALAISE 5 remplace Exempt 98,

Poule C : US VAL D'AY 2 remplace Exempt 93.

Poule F : Exempt 89 remplace US VAL D'AY 2.

Poule I : FC CHABEUIL 2 remplace FC CHABEUIL 3.

Poule M : FC 540 1 remplace FC 540 2.

Poule N : BG ST ANDEOL 2 remplace BG ST ANDEOL 3.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 12 Octobre 2019.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS

Thomas FUSTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules de brassage sont disponibles sur le site rubrique document.

ATTENTION : De nombreuses modifications ont été effectuées

Prochaine journée de brassage le 05/10/19

Le club visiteur doit obligatoirement envoyer la feuille de match dès le lundi à la Commission des Jeunes

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pensez à faire vos modifications de terrain ou d'horaire à l'avance (minimum 12 jours) par footclubs.

Coupes PESTRE et QUINTIN

Le tirage du tour de cadrage du 05/10/19 a été effectué par Elodie MASSELOT adjointe de direction et Robert ASTIER responsable des tournois.

Les rencontres sont disponibles sur le site ou footclubs

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

CATEGORIE U18 FEMININES A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h30

CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel

Vous souhaitez décaler vos rencontres à domicile au samedi

Assurez vous que les clubs visiteurs soient d'accord

Contactez les par mail (boîte officielle)

Les clubs visiteurs peuvent refuser

Dans ce cas vous jouerez obligatoirement le dimanche à 10h.

Les clubs qui ne sont pas d'accord devront répondre par mail (boîte officielle) et mettre en copie à la Commission des Jeunes.

Coupe VIVIER BOUDRIER

Le premier tour de coupe aura lieu le 10/11/19

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Courrier reçu : FC ST Restitut

A compter de cette saison, la commission intègre la gestion des compétitions féminines de futsal, à savoir U15, U18F et séniors F.

Engagements équipes :

Afin de préparer les premières journées des compétitions futsal. Les clubs sont priés d'engager les équipes U13, U15, U18 pour le 30/09/2019 dernier délai.

Les clubs pourront inscrire 2 équipes dans chaque catégorie.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de clubs, l'inscription des équipes 2, est enregistrée selon le rang d'arrivée.

Situation au 29/09/2019 :

U13 : 60 Inscrits pour max =72,

U15 : 36 Inscrits pour max = 36,

U18 : 23 Inscrits pour max = 36.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

-Les 02 et 03 Novembre 2019 pour la catégorie U13,

-Les 26 ou 27 Octobre 2019 pour les catégories U15 et U18.

NB : La date du 01 Novembre 2019 pourra être utilisée pour chacune des catégories en fonction des disponibilités des installations.

Retour sur enquête pratique Futsal:

Au mois de Mai, une enquête sur les souhaits de pratique futsal pour les catégories U13, U15, U18 en compétition a été adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.